

# CONCOURS D'ARCHITECTURE

## Le Weekend du Bois 2008

### REGLEMENT DU CONCOURS

#### OBJET

Le Concours d'Architecture – Le Weekend du Bois 2008 est organisé sur l'initiative conjointe de l'administration des Eaux et Forêts et de la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie dans le cadre de la Semaine Paneuropéenne des Forêts qui aura lieu du 20 au 24 octobre 2008 en Europe. Il a pour objectif de promouvoir l'utilisation du matériau bois dans la construction grâce à la créativité architecturale.

L'objet du concours est la conception d'un plan et d'une maquette d'un pavillon d'exposition en bois destiné à l'information du public.

Le projet doit répondre aux conditions suivantes :

- Matériau principal: bois.
- Dimensions maximales: 5 x 10 m au sol, 6 m de hauteur.
- Structure démontable et transportable.
- Utilisation possible à l'intérieur et à l'extérieur.
- Poids maximum: 5 tonnes.
- Accès aux handicapés.
- Prévu pour être équipé de matériel audio et vidéo.
- Coût maximal de réalisation: 20.000 EUR

Le projet retenu sera réalisé par l'administration des Eaux et Forêts en vue des manifestations du Weekend du Bois organisées en octobre 2008. Le pavillon sera présenté au public durant le Weekend du Bois et pendant toute la Semaine Paneuropéenne des Forêts dans le grand hall central de la gare ferroviaire de Luxembourg-Ville.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les projets présentés devront avoir une relation avec les missions de l'administration des Eaux et Forêts et s'intégrer dans la thématique de la Semaine Paneuropéenne des Forêts.

Les réalisations existantes ne peuvent pas être prises en considération.

La participation est réservée aux jeunes architectes. L'âge maximum de participation est de 40 ans.

Les projets doivent être conformes aux prescriptions du présent règlement.

#### PRESENTATION

Chaque candidat remettra une maquette (minimum 1/25ème) et 1 panneau rigide de présentation de format A2 horizontal comprenant les plans, coupes, croquis et perspectives (minimum 1/50ème) illustrant son projet. Les explications jugées nécessaires à la bonne compréhension du projet peuvent être jointes sous forme de dossier A4 avec curriculum vitae de l'auteur (3 pages max.). Ces documents constitueront la base de sélection du jury.

Pour les besoins de la réalisation du projet sélectionné, les documents sont à fournir sur CD-Rom sous format Word et JPEG (haute résolution, min. 300 dpi, dimension par image : 60 cm X 45 cm) en complément des documents imprimés sur papier. Dans une 2ème étape, le lauréat sera contacté par l'organisateur pour élaborer des plans détaillés d'exécution du projet sélectionné.

Tous les documents envoyés restent la propriété de l'organisation. Les documents et images des projets peuvent être utilisés, dans le cadre du Concours d'Architecture – Le Weekend du Bois, par l'organisateur pour publication ou diffusion sans qu'aucune demande ou autorisation ne doivent être adressées au participant et sans qu'aucune indemnité ne doive être payée à titre de droits d'auteur ou de copyrights directs ou indirects.

Les organisateurs ne sont pas responsables des dégâts, perte ou vol occasionnés aux documents présentés ou reçus.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Administration des Eaux et Forêts



Proholz-Probois  
le bois, ligne de vie



# CONCOURS D'ARCHITECTURE

## Le Weekend du Bois 2008

### REMISE DES PROJETS

La remise des projets se fera auprès du bureau de la Fondation de l'Architecture et de l'ingénierie.

Les documents/objets d'inscription et de présentation doivent être déposés au bureau de la Fondation du lundi 14 avril au vendredi 18 avril de 9h00 à 12h30.

Sur base de cette présentation, les membres du jury désigneront le lauréat du concours.

### JURY - PRIX

Les membres du jury seront tous nommés par les organisateurs.

La qualité des projets présentés sera appréciée en fonction des critères suivants :

- La signification architecturale, l'identité et le caractère du projet.
- La symbolique par rapport au thème.
- La fonctionnalité du concept.

Les membres du jury sont souverains dans leur démarche. Le jury motivera ses choix dans un communiqué rendu public lors de la proclamation du Prix. Le concours est doté d'un prix de 2000 EUR.

### EXPOSITION

En plus du projet retenu destiné à être réalisé, une exposition publique rassemblera les autres projets sélectionnés par le jury. Cette exposition aura lieu à la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie pendant le Weekend du Bois et la Semaine Paneuropéenne des Forêts du 17 au 24 octobre 2008.

### LANGUES

La langue écrite, utilisée par les participants est, au choix, le Français ou l'Allemand. Comme les membres du jury ne sont pas nécessairement bilingues, il est recommandé aux participants de joindre à leurs textes, un résumé ou une traduction condensée dans l'autre langue nationale ou en anglais.

### CALENDRIER

Période de remise des projets:

lundi 14 avril au vendredi 18 avril 2008 de 9h00 à 12h30

#### Réunion du jury:

vendredi 8 mai 2008

#### Proclamation des résultats:

vendredi 17 octobre 2008

#### Exposition:

17 au 24 octobre 2008

### ADRESSE ET INFORMATIONS

#### Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie

1, rue de l'Acierie

L-1112 Luxembourg

Tel. +352-427555

Fax +352-42755

Email : office@fondarch.lu

www.fondarch.lu

Heures d'ouverture:

lundi au vendredi 9h00-12h30 et 14h-18h00

#### Administration des Eaux et Forêts

16, rue Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg

Tél. +352 402202 216

FAX +352 402201 250

Email : frank.wolter@ef.etat.lu



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Administration des Eaux et Forêts

